

Formation e période d'essai

Par layana, le 22/05/2009 à 13:00

Bonjour,

Je voulais savoir, a l'issu d'une formation de 3 mois diplomante, il m'as était proposée un cdd de 6 mois , ce cdd n'était accessible seulement aprés validation de la formation puis une période d'essai de un mois puis fin de période d'essai, l'employeur as t'il le droit de me remettre a l'essai aprés une formation pratique?? ya t'il pas dans ce cas un licenciement abusif??

Merci